



C'est avec un très grand honneur et une vive émotion que Durmenach a appris ce dimanche 27 septembre que Sabine Drexler a été élue sénatrice.

Très attachée à notre village et notre Sundgau, elle saura parfaitement représenter, défendre et valoriser notre territoire.

Félicitations Sabine !!

CONSEIL MUNICIPAL du 17 septembre 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance en adressant ses félicitations, au nom du Conseil Municipal et de toute la population du village, à Madame Véronique Zundel qui vient d'être élue au poste de Présidente de l'Office de Tourisme du Sundgau. Il lui souhaite beaucoup de réussite dans sa fonction pour le développement du Sundgau.

Il informe également que d'après l'OMS, la situation due au COVID-19 reste très préoccupante et aura certainement des conséquences importantes sur la vie communale.

Il explique aussi la gravité de la situation dans plusieurs localités de la Communauté de Communes Sundgau due à une diminution importante de la ressource en eau potable suite à cette période de sécheresse et de grosses chaleurs.

Affaires financières

Incendie d'un véhicule Place de l'école Maternelle le 31 décembre 2019

Les frais engendrés par la réparation des dégâts suite à cet incendie se montent à 817,50 €. Il ont totalement été pris en charge par l'assurance Groupama.

Location du foyer

Le Conseil Municipal accorde la location gratuite du foyer Saint-Georges le jeudi 10 décembre 2020 en matinée à Madame Armelle Kuntz, responsable du Relais Assistantes Maternelles « L'III aux Trésors », pour un atelier culinaire.

Chauffage du foyer et de l'atelier communal

Après étude et comparaison des différents devis reçus, l'Entreprise Scherrer de Muespach est retenue pour le remplacement des chaudières du Foyer Saint-Georges (pour 24 894.95 € TTC) et de l'atelier communal (pour 6 359.62 € TTC).

Matériel communal

L'acquisition d'une remorque agricole est en cours de négociation auprès de la Société Andelfinger.

Gouttières de la Mairie

Des demandes de devis sont en cours.

Stade

La Commune n'investira dans la mise aux normes des mains courantes que si elle obtient l'assurance et l'engagement de l'ASD sur la pérennité du club.

Affaires d'urbanisme

PLUi – Plan de zonage

La commune a été sollicitée par la famille Meyer de Werentzhouse afin de créer une zone agricole constructible dans le PLUi de la Commune. Cette demande correspond au projet d'installation d'un poulailler de 9 000 poules BIO. Monsieur le Maire propose de faire une réunion avec M. Frédéric ROY de la Chambre d'agriculture, les demandeurs et le Conseil Municipal, afin d'obtenir plus d'informations et d'explications sur un tel projet situé directement à la sortie de Werentzhouse direction Durmenach.

Affaires générales

Repas des Anciens

Malheureusement, en raison de la pandémie du coronavirus, le repas des aînés qui aurait dû avoir lieu le 13 décembre 2020 sera annulé. Les membres de la Commission Fête et cérémonie ainsi que les membres de la Commission Sociale se réuniront pour étudier la possibilité de remplacer le repas par une autre action.

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le dimanche 10 novembre lors de la messe mais, toujours en raison de la pandémie, le dépôt de gerbe se fera en comité restreint.

Commissions communales

Les commissions :

- Social - Cadre de vie - Culture et patrimoine - Jeunesse - Sécurité routière - Environnement - sont ouvertes aux habitants. Pour y participer, adressez vous à la mairie.

Communauté des Communes

Désignation des Membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Le Conseil Municipal désigne :

-M. Jean-Marie EGLIN

membre titulaire de la CLECT

-M. Dominique SPRINGINSFELD

membre suppléant de la CLECT

Travaux d'assainissement – Rue du Chemin de Fer.

Les travaux d'assainissement de la rue du Chemin de Fer (du côté gauche de la rue en allant vers Roppentzwiller) du carrefour de l'ancienne pharmacie jusqu'à la gendarmerie sont reportés à fin février 2021 pour ne pas gêner la campagne de maïs des Etablissements Feuerstein et l'accès aux commerces durant les périodes de fêtes.

Affaires forestières

Bilan forestier 2019

Monsieur Jean-Luc ROEMER présente le bilan forestier de l'année civile 2019 établi par l'ONF concernant la forêt communale de DURMENACH (d'une superficie de 226,17 ha) qui dégage un solde positif de **39 935,00 €** (y compris location de chasse, sources, etc... soit un revenu de : 177,00 €/ha)

Divers.

La commune de Durmenach va procéder à la vente de lots sur pied. L'information sera relayée sur le tableau électronique sur la place de la mairie et sur PanneauPocket.

Le Forestier, Monsieur Brewal CAPRON, souhaiterait la mise en place de panneaux interdisant l'accès des véhicules sur certains chemins au vu de leur fréquentation abusive.

Bruits de voisinage

L'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage sera étudié et mis à jour. En attendant, l'actuel arrêté reste en vigueur, pour rappel :

Les travaux réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants ne peuvent être effectués que :
de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 20H00 du lundi au vendredi
de 9H00 à 12h00 et de 14H00 à 18H00 le samedi.

Dans le cadre d'activités agricoles ou professionnelles, les travaux ne peuvent être effectués entre 20h00 et 7h00, les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

D'autre part, la commune attire l'attention sur certaines soirées festives trop bruyantes.

Grange de M. Laszlo GRASKOCZY

Cette grange située au 12a rue de Bouxwiller présente un danger manifeste pour la population. La procédure d'expropriation suit son cours.

Raccordement à la conduite de Gaz

Pour demander votre raccordement au réseau de gaz naturel, prenez contact avec GRDF au 09 69 36 35 34. Toute demande déclenchera une démarche et, plus les demandes seront nombreuses dans une même rue, plus le tarif du raccordement sera avantageux.

Permanences de la MDA à Dannemarie et Ferrette

Les permanences sur rendez-vous pour un 1er accueil de l'antenne sundgauvienne de la Maison des adolescents du Haut-Rhin reprennent après plusieurs mois de fermetures.

Elles se tiendront, dans un premier temps, tous les quinze jours de la manière suivante :

- A Dannemarie, les mardis de 14h à 17h, au centre médico-social
- A Ferrette, les jeudis de 14h à 17h, dans les locaux de la Communauté de Communes du Sundgau,

L'antenne sundgauvienne est toujours ouverte les mercredis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures sur rendez-vous.

Un seul numéro de téléphone : le 03 89 32 01 15

Chasse

Monsieur Edouard Kirscher nous informe des jours de battues de la Société de Chasse Bouxwiller/Durmenach pour la saison 2020/2021 :

Dimanche le 08 novembre 2020

Dimanche le 15 novembre 2020

Dimanche le 29 novembre 2020

Dimanche le 06 décembre 2020

Dimanche le 13 décembre 2020

Vendredi le 18 décembre 2020

Dimanche le 27 décembre 2020

Dimanche le 03 janvier 2021

Dimanche le 10 janvier 2021

Dimanche le 24 janvier 2021



Consultez le calendrier ci-dessus et, en cas de doute, appelez le 06 80 17 21 10

Logement à louer

La commune de Durmenach loue un

Appartement 4 pièces

de 80,52 m², situé au dessus de la mairie.

- Cuisine équipée
- Salle de bains rénovée
- Buanderie commune
- Garage
- Grenier

Libre le 1^{er} janvier 2021

Loyer mensuel : 505,47 €

Charges mensuelles : 122,00 €
(ces montants sont révisables en fin de chaque année)

Contactez la mairie au :
03 89 25 81 02

Prix régional des solidarités rurales

Suite à un dépôt de candidature de Sabine Drexler, Durmenach a été sélectionné dans le cadre du prix des Solidarités Rurales en présentant les actions réalisées dans le but de dynamiser les territoires ruraux et d'améliorer les conditions de vie des habitants : les Firob'Apéros, le bénévolat, la plantation de vignes et de variétés anciennes de pommiers, le potager participatif, la sauvegarde du patrimoine bâti ancien, les chantiers patrimoniaux pour faire renaitre la vie dans le coeur du village, le projet de réhabilitation de la ferme Niefergold...

Il s'agit d'un concours organisé par le CESER et la Ligue de l'Enseignement, ouvert aux associations, groupements, collectivités ou entreprises qui oeuvrent dans les communes rurales du Grand Est.

Christian Fuchs et Nicolas Zundel ont été auditionnés ce mardi 13 octobre à Metz.

Réfection du seuil et passe à poissons

Le chantier de la passe à poissons a été achevé début septembre.

Le Conseil Départemental a financé la totalité des travaux.

À Durmenach, la réalisation d'un ouvrage classique de passe à poissons a été abandonnée au profit de la création d'une petite rivière de contournement du seuil, ce type d'ouvrage est plus naturel et permet une meilleure intégration paysagère. Il garantit une franchissabilité pour toutes les espèces de poissons.



Pourquoi une passe à poissons ?

Certaines espèces de poissons ont absolument besoin de migrer dans le cadre de leur cycle de développement et de reproduction pour éviter la consanguinité. Sans aménagements spécifiques, les ouvrages humains sur les cours d'eau cloisonnent des tronçons de rivières et rendent ces migrations impossibles, mettant en danger la survie de la faune piscicole.